

Services Techniques / Pôle Espaces Publics  
N/Réf. : SC/SR/VC/FD/25/AUT/129  
Affaire suivie par Françoise DOMERGUE  
[fdomergue@bourgoinjallieu.fr](mailto:fdomergue@bourgoinjallieu.fr)  
Tél. : 04 74 43 19 00

## AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public  
« Ma draisiennne solidaire »

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

L'Ecole Primaire Simone Veil – 1 Promenade des Rêveries – 38300 BOURGOIN-JALLIEU représentée par  
M. Wilfried REGE

A organiser une rencontre sportive dans le cadre du projet « ma draisiennne solidaire » pour les élèves  
de maternelle dans le parc des Lilattes

Le mardi 13 mai et le vendredi 16 mai 2025 de 8h30 à 13h00

Le parc des Lilattes restera accessible et ouvert à tous.

Les circuits draisiennes seront effectués sur les allées en enrobé de la partie sud du Parc et sur la  
promenade des Rêveries. L'organisateur se charge de gérer la cohabitation avec les autres usagers du  
site.

Les lieux devront être laissés propres à l'issue de la manifestation.

A Bourgoin-Jallieu, le vendredi 18 avril 2025

Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire  
en charge des Espaces Publics,  
de la Voirie et des Espaces Verts

